

# La Gazette de Sovel.

Journal Bi-Hebdomadaire Politique, Commercial, Agricole et Littéraire.

G. I. BARTHE, Propriétaire et Rédacteur.

Publié dans les Intérêts du District de Richelieu.

JOSEPH CHENEVERT, Imprimeur.

## AUX CULTIVATEURS.

### DES PLANTES A FOURRAGES.

DE L'EMPLOI DES PRAIRIES LÉGUMINEUSES CONSIDÉRÉES COMME BASE DU SYSTÈME D'ÉLEVAGE DES ANIMAUX A L'ÉTABLE.

Nous avons démontré dans notre dernière causerie que les animaux de travail n'ont nullement à souffrir de la stabulation permanente; mais nous avons dit, au contraire, que les jeunes animaux ne peuvent pas se développer aussi promptement, si on les tient constamment renfermés dans des lieux trop étroits. Maintenant voici l'opinion généralement reçue, quant aux vaches laitières. Elles peuvent passer la plus grande partie de la belle saison à l'étable ou dans un lieu préparé pour les recevoir, sans souffrir et sans que cela nuise à la sécrétion comme à la bonne qualité du lait, pourvu qu'on les nourrisse au fourrage vert, au moins au milieu du jour et pendant les plus fortes chaleurs. Enfin, quant aux moutons, l'opinion qui prévaut généralement, c'est qu'il faut allier pour eux le pâturage à la culture de l'étable, autant dans leur intérêt que dans l'impossibilité de faire autrement dans presque toutes les exploitations agricoles.

Les prairies légumineuses réussissent aussi bien que celles composées d'autres herbes. A la vérité, dans les domaines dont le sol est varié, si l'on s'obstine à cultiver partout le trèfle ou la luzerne, il pourrait bien arriver que ces plantes ne donnassent pas les produits qu'on croirait devoir en attendre, ou qu'elles manquaient même tout-à-fait; de sorte que faute de prairies permanentes ou de pâturages, on se trouverait fort embarrassé de pourvoir à la nourriture des herbivores. Mais un cas semblable arrivera difficilement dans une exploitation bien dirigée et bien assolée. Si les légumineuses y manquent, ce ne sera ni parce qu'on les aura placées sur un sol qui ne leur convient pas, ni parce qu'on aura pas pris les soins nécessaires à leur culture; la saison seule aura été un obstacle à leur succès, et elle aurait aussi bien arrêté le développement de toutes autres herbes. Le meilleur moyen d'échapper à la disette accidentelle des fourrages, c'est de varier les produits fourragers; et à ce sujet, il faudrait parler longuement des racines, si cette tâche n'était déjà remplie. Nous rappellerons seulement qu'elles offrent cela d'avantageux, dans leurs rapports avec l'alimentation à l'étable ou au parc, que, lorsqu'elles surabondent, elles permettent d'augmenter le nombre d'animaux à l'engrais; qu'elles sont d'ailleurs susceptibles d'être utilisées pour la nourriture de l'homme, et qu'elles se prêtent, en outre, à divers usages qui leur assure un bon débit.

L'augmentation des frais pour nourrir les animaux à l'étable est un objection qui a bien sa valeur, mais souvent aussi on s'en exagère l'importance. Il est certain que la nourriture à l'étable exige pour le fauchage journalier, le transport du fourrage, la distribution des litières et le travail des fumiers, plus de matériel et plus de main-d'œuvre. Ces frais sont surtout sensibles dans une grande exploitation, mais aussi c'est là que l'augmentation de produits est plus considérable, car elle est toujours en rapport avec les avances qu'on fait au sol. Refuser ces avances là où elles sont profitablement possibles, ce serait à peu près laisser un champ fertile en jachère pour éviter des frais de labour, ou perdre la moisson dans la crainte de payer les moissonneurs.

Les avantages les plus marqués que présente la nourriture à l'étable, sont les suivants: 1<sup>o</sup>. La diminution d'étendue de terrain réservé pour la nourriture du bétail. Cette proposition a déjà été suffisamment démontrée;—2<sup>o</sup>. L'économie de nourriture.

En effet, les animaux ne détruisent pas seulement les herbes pour s'en nourrir; ils leur nuisent plus ou moins, soit en les foulant aux pieds, en se couchant dessus, ou en les rendant moins appétissantes, par leur haleine;—soit en répandant leurs excréments en trop grande quantité sur un seul point;—soit enfin, en les broutant de trop près pendant les fortes sécheresses, ou même, en les arrachant dans quelques cas. Contre ces divers inconvénients, la nourriture de l'étable est un remède certain; là tout se consomme et rien n'est perdu.—3<sup>o</sup>. L'abondance de cette même nourriture pendant toute l'année, lorsque l'assolement est bien entendu;—la convenance des fourrages verts à l'époque des sécheresses, et des racines aqueuses alliées au foin pendant l'hiver;—enfin, la possibilité de réserver pour une année moins féconde l'excédant de nourriture d'être que le bétail n'a pas consommé.—4<sup>o</sup>. La perte moins considérable d'engrais; parce que, sans nier que ceux qui sont disséminés sur les pâturages, lorsqu'on prend le soin de les répandre, soient véritablement profitables, il est bien certain qu'ils le sont infiniment moins dans ce cas que si on les utilise à la culture des champs ou à la formation de composts propres à être répandus sur les herbes. 5<sup>o</sup>. L'amélioration du bétail, en ce sens qu'avec les soins convenables, qui consistent à le mener à l'abreuvoir, à lui faire prendre de temps en temps l'exercice qui convient à son espèce, à son âge et à sa destination, on peut, non seulement le conserver en parfaite santé, dans les cas ordinaires, mais le préserver de la plupart des maladies les plus dangereuses qui l'atteignent au pâturage, telles que la météorisation, la pourriture, etc.—6<sup>o</sup>. Enfin, la plus grande facilité de faire succéder les récoltes fourragères et celles de grain dans un court espace de temps, et l'accroissement de valeur des produits du sol.

### DE L'ÉTENDUE RELATIVE DES HERBAGES ET DU NOMBRE DE BESTIAUX NÉCESSAIRES DANS CHAQUE EXPLOITATION.

S'il est vrai que les fourrages, de quelque nature qu'ils soient sont une base indispensable de toute exploitation agricole, après avoir étudié les moyens de les produire, il devient d'une haute importance de savoir proportionner leur étendue à celle des autres cultures économiques ou industrielles. La question qui se présente à ce sujet est assez difficile à résoudre; aussi ne doit-on pas s'attendre à la voir résolue ici avec une précision absolue; car pour qu'il en fût ainsi, non seulement il faudrait savoir positivement quelle est l'indue de pâturage ou de prairies peut suffire à la nourriture d'une tête de bétail, ce qui varie, pour les mêmes espèces, en raison de la différence du climat, de la position du sol et de la qualité des plantes fourragères; mais il faudrait aussi indiquer le nombre de bestiaux de chaque sorte que l'on doit élever, engraisser ou entretenir, ce qui n'est possible de faire, pour chaque localité, qu'après avoir étudié tout le système de culture qu'on a cru devoir y adopter.

Il y a peu de sujets en agriculture qui aient excité davantage la discussion et malheureusement chacun, en voulant le résoudre n'a pas toujours assez senti qu'il fallait étendre les observations au-delà des étroites limites d'une contrée, ou éviter de donner aux résultats de ces mêmes observations, quelques grandes qu'elles fussent, un caractère de généralité.—Si l'on suppose un sol parfaitement de même nature exposé ici au soleil et aux étés sans pluies, là à un ciel nuageux, aux vents humides et aux marées pluvieuses, on aura, dans le premier cas, un pâturage pauvre;—dans le second, un pâturage vert même au milieu de la saison des sécheresses. Lorsque l'influence du climat se complique de la variété des terrains

et des herbages, la question devient encore plus difficile; car il y a tout autant de différence entre un coteau à couche labourable peu épaisse, une lande sablonneuse ou crayeuse et un vallon profond qu'entre les climats tempérés et les climats chauds;—entre le produit du petit nombre de plantes qui végètent parfois à grande peine sur les mauvais fonds, et celles bien plus nombreuses qui prospèrent sur les bons;—enfin, entre les herbages fauchables ou de pâturages dont on abandonne insoucieusement la formation au hasard, et ceux dans lesquels on associe avec discernement les espèces les plus propres à bien garnir le terrain, à croître, à mûrir ensemble, et à procurer aux bestiaux la meilleure nourriture possible.

Avant d'aller plus loin, voilà ce que tous les cultivateurs ne doivent jamais oublier, s'ils veulent se faire une idée assez juste de la quantité de nourriture qu'il convient de donner à chaque espèce: Un cheval, un bœuf, une vache, forment chacun une tête à laquelle correspondent trois têtes de veaux d'un an, ou une tête et demie d'un veau de deux ans, ou, selon les races, de six à douze têtes de bêtes ovines. Mais une telle évaluation n'est pas encore assez précise, car non seulement la plupart des chevaux mangent davantage que les bêtes à cornes, mais le bœuf mange plus que la vache, et il n'y a pas d'exagération à dire, qu'une belle et grasse vache consomme deux fois autant de fourrage que certaines petites vaches; tandis que douze à quinze brebis petites équivalent à peine à la moitié de ces animaux de belle race.

À côté de toutes ces difficultés, auxquelles il faut encore ajouter la différence de nourriture des bestiaux, dans les localités où les racines peuvent être cultivées avantageusement et dans celles où le cultivateur n'a encore d'autres ressources que le foin et les pâturages, on sent combien il est difficile d'arriver à calculer d'une manière seulement approximative l'étendue des divers herbages, d'après les quantités nécessaires de chacun deux, pour entretenir une ou plusieurs têtes de bétail, puisque, hors des localités assez restreintes et souvent dans les exploitations tout-à-fait voisines, les animaux, selon la race à laquelle ils appartiennent, ou le régime auquel on les soumet, mangent beaucoup plus ou beaucoup moins, tandis que les prairies peuvent donner des produits complètement différents.

En terme moyen, on admet qu'un cheval de labour, nourri à l'écurie, demande annuellement, outre l'avoine ou autre grains qu'on suppose lui être donnés en suffisance, 7,500 livres de fourrage;—qu'une bonne vache laitière de taille moyenne, ou un bœuf de travail nourri à l'étable, consomme, dans le même espace de temps, en nourriture et en litières, 4,500 livre de paille et pareille quantité de foin. On a encore calculé, que lorsque ces animaux sont mis pendant le jour au pâturage, ils ont assez de 400 livres de paille et de 2,800 livres de foin, ou l'équivalent en racines.

### FÊTE DE BERTHIER.

#### LES ADRESSES.

M. Chalut, maire de la ville de Berthier lut l'adresse suivante à Nos Seigneurs les Evêques et à laquelle répondit avec grâce Mgr. l'Archevêque.

#### ADRESSE

Présentée aux Vénérables Evêques réunis à Berthier à l'occasion du 50<sup>ième</sup> anniversaire de prêtrise du Révérend Messire JEAN FRANÇOIS GAGNON le très-bien-aimé Curé de cette paroisse, le 9 Octobre 1867.

Mes Seigneurs,

Nous, Maire de la ville et de la paroisse de Berthier, au nom de nos concitoyens, osons nous approcher humblement de Vos Grandeurs

pour protester de la joie que nous ressentons, en voyant des premiers Pasteurs de la Province Ecclésiastique de Québec, venir rehausser par leur présence, cette fête qui est pour toute la paroisse un jour d'allégresse et de bonheur.

Votre présence, Messieurs, au milieu de nous, ainsi que celles de ces vénérables ministres du Sacerdoce, est une preuve nouvelle de l'estime universelle dont jouit notre bien-aimé Pasteur, non-seulement dans le cœur des paroissiens, mais encore auprès de tous ceux qui, dans cette Province, travaillent à la vigne du Seigneur.

Aussi, tous les cœurs sont-ils à la joie et à l'allégresse, et le fruit de cette belle fête sera, nous en sommes convaincus, un redoublement de respect et de déférence pour le prêtre qui est, pour nous, comme un bon ange destiné à nous conduire au milieu des dangers si nombreux de cette vie.

Où, Messieurs, nous croyons qu'il est de notre devoir, en ce beau jour de fête, qui réunit dans notre paroisse l'élite du clergé canadien, de protester de notre attachement entier et durable à l'autorité de l'Eglise, notre mère, dont vous êtes à nos yeux, les Augustes Représentants; et intimement convaincus du respect tout filial que nous vous devons; en cette qualité, nous vous assurons de notre amour et de notre dévouement, à vos personnes sacrées.

Nous croyons fermement que vous avez reçu de Dieu la mission d'enseigner et de conserver pur le dépôt de la foi, dans les peuples confiés à vos soins.

Vous êtes comme le Phare destiné à éclairer notre route, à dissiper les ténèbres que l'esprit du mensonge cherche à répandre autour de nous.

Vous êtes comme une sentinelle placée par Notre Bien-Aimé Père Commun, Pie IX, pour jeter le cri d'alarme contre les erreurs qui chercheraient à s'insinuer au milieu de nous.

Vous êtes enfin nos pères, vous êtes nos guides dans la foi: considérations très-propres à rendre complète notre obéissance à la doctrine que vous avez reçu mission d'enseigner.

Daignez agréer, Messieurs, ces quelques paroles, faible écho de l'estime et de la vénération dont les paroissiens de Berthier sont animés, à l'égard de Vos Grandeurs.

Le souvenir de cette fête, honorée de votre présence, de cette fête si chère à nos cœurs, ne s'effacera jamais de notre mémoire; nous aimerons à nous rappeler le jour où réunis auprès de la personne de notre bien-aimé Curé, nous avons pu témoigner à Vos Grandeurs notre respect, notre obéissance et notre dévouement.

J. O. CHALUT.

Maire de la ville de Berthier.

M. le Dr. Moll, représentant du comté pour la chambre locale, présenta à M. Gagnon l'adresse suivante qu'il lut d'une voix sympathique:

ADRESSE—Présentée le 9<sup>ième</sup> jour d'Octobre 1867, au Révérend Messire Jean François Gagnon Prêtre, curé de la Paroisse de Ste.-Geneviève de Berthier, par les citoyens de la ville et de la paroisse de Berthier, le jour de sa cinquantième année de prêtrise.

Vénérable Pasteur,

Ce jour, vous n'en devez pas douter, est pour vos heureux Paroissiens un jour de bonheur et d'allégresse. Aussi voyez-vous se presser, s'unir, se grouper autour de vous toute cette foule avide de témoigner en cette circonstance solennelle, sa reconnaissance, son respect et son attachement pour votre Vénérable Personne, toute cette foule désireuse de répandre l'effusion de leur âme, et de laisser déborder le trop plein de leur cœur. S'il nous tardait de

voir poindre ce jour mémorable, ce n'était pas pour nous conformer seulement à un simple usage, et venir avec froideur ou indifférence exprimer à votre égard des sentiments, dont la sincérité aurait pu être douteuse; un autre mobile nous fait agir, un autre motif nous approche, c'est le désir de profiter de l'opportunité de la circonstance pour vous rendre publiquement un témoignage non équivoque des sentiments de gratitude, de vénération et d'amitié inviolable, que nous entretenons pour Votre Vénérable Personne.

Ce verdict éclatant de vos paroissiens à votre égard, monsieur le curé, n'est pas seulement celui d'une simple majorité, c'est celui de la paroisse à l'unanimité, j'oserais dire plus, c'est celui du pays, puisque l'on remarque ici la présence de personnalités et de personnes de la plus haute respectabilité, venus pour la circonstance de presque toutes les parties de la Province. En effet que signifie en ce moment la présence en cette paroisse de Sa Grâce Monseigneur l'Archevêque de Québec, des illustres Evêques, ces princes de l'Eglise, ces généraux de l'Eglise militante, qui nous font l'honneur de se joindre à nous pour rehausser l'éclat de notre fête solennelle? Que nous dit la venue de vos nombreux confrères, cette vaillante phalange d'athlètes et de combattants au service du Seigneur dans l'armée chrétienne? Ne sont-ils pas ici les uns et les autres pour vous rendre à la face du pays, une éclatante approbation d'une conduite sans reproche, un témoignage d'un travail sans relâche à la vigne du Divin Maître?

Ne viennent-ils pas, dis-je, vous rencontrer sur la brèche, admirer votre courage, louer votre vaillance, vous tendre la main en vous félicitant de ne vouloir pas encore déposer les armes après cinquante ans de combats.

Dans l'exercice de vos devoirs sacrés de Lévitte, qui n'a pas remarqué votre bienveillante charité, votre douce sympathie accordée également au pauvre comme au riche, s'étendant sur le faible comme sur le fort, offerte à la vieillesse comme à la jeunesse? Ne vous a-t-on pas vu autant par les actes que par la parole, tendre la main aux uns, relever les autres, faire pénétrer un rayon d'encouragement et d'espoir dans l'âme de ceux, que le désespoir semblait menacer, et réchauffer les cœurs, et ranimer ceux qui se sentaient abattus.

Sage administrateur d'un bien temporel, n'avez-vous pas été admiré dans l'usage et l'application du fruit de vos économies?

Oh! si, dans ce grand nombre de spectateurs, il était permis à chacun d'eux d'élever la voix et de laisser parler le cœur; que de belles choses nous entendrions dire sur votre compte et en votre faveur, quel concert de bénédictions sortirait de toutes les poitrines, et l'air ne retentirait que de cris de reconnaissance, de respect et d'attachement à toute épreuve. Oui, dis-je, s'il était donné à quelques-uns de parler, on vous entendrait bénir: les uns auraient à vous remercier de leur avoir donné entrée dans le sanctuaire, les autres de leur avoir ouvert les portes des professions libérales, d'autres encore de les avoir conduites dans ces enceintes sacrées où la virginité parée et ornée de toutes les vertus offre à la Divinité le dévouement de la vie et le parfum de la prière dans ces enceintes qui par les instructions qui s'y puisent rendent les plus grands services à la société en y formant son plus beau fleuron, la mère de famille.

Après l'énumération de tant de bienfaits, que la belle vertu de l'humilité couvrirait de son manteau, la Divine Providence, dans sa justice, ne devait-elle pas ménager, et n'a-t-

elle pas en effet réservé un jour d'approbation publique, un époque mémorable, ou serait proclamée sans tache et sans reproche la conduite du soldat du Seigneur après cinquante années de luites continuelles. Dans vos relations extérieures, dans vos rapports intimes avec nous, qui n'a pas été enchanté de cette aménité, de cette affabilité, de cette urbanité qui vous caractérisent?

Qui n'a pas été satisfait de cette politesse, de ce savoir-vivre, qui s'harmonise si bien et convient si agréablement dans les rapports du Prêtre avec la société.

Aussi, dans la desserte de cette paroisse de puis trente et quelques années, ne s'est-il élevé aucun nuage à l'horizon contre vous; nous avons toujours voulu ce que vous avez voulu, et la seule expression d'un désir était pour nous un ordre et un commandement.

Ainsi donc, vénérable pasteur, votre conduite tant pour ce qui regarde votre ministère sacré que pour ce qui concerne vos devoirs de citoyen est, sous tous points, digne d'approbation et de louanges. Vous avez déployé autant de zèle et de vigilance dans le spirituel, que vous avez manifesté de bienveillance et de gentillesse dans vos devoirs sociaux.

Conséquemment, vénéré curé, des rapports si intimes, un attachement aussi inaltérable entre le Bon Pasteur et ses ouailles nécessitent de la part de ces derniers une nouvelle effusion du cœur, un surcroît de ferventes prières adressées au Divin et Souverain Maître, pour le solliciter et le supplier de vouloir bien nous accorder pendant de nombreuses années, la conservation d'une vie qui nous est si précieuse à tant de titres. Et c'est le moins que vous soyez en droit d'attendre de vos dévoués paroissiens, Vénérable Pasteur.

L'émotion remplissait trop le cœur de M. Gagnon pour lui permettre de répondre. Mgr. Bourget de Montréal accompli pour lui cette tâche, avec cette onction et cette suavité de langage qui le distinguent.

Deux autres adresses furent encore présentées, la première par les élèves des Frères de la Doctrine Chrétienne et la seconde par ceux de l'Académie de Berthier. Mgr. Lafloche fut chargé de la réponse et s'en acquitta comme toujours, avec beaucoup d'éloquence et de délicatesse.

### NOUVELLES D'EUROPE.

Par le câble transatlantique.

Gand, 11.—Un journal de cette ville dit que le cardinal Antonelli a adressé une circulaire à toutes les puissances européennes dans laquelle il accuse le gouvernement italien de connivence actuelle avec le mouvement révolutionnaire contre Rome.

Londres 11 à minuit.—Des dépêches reçues ce soir, de Paris, disent que les affaires d'Italie deviennent très-sérieuses. On croit généralement que la nation entière va seconder Garibaldi dans son effort pour rendre à l'Italie son unité. Le roi Victor-Emmanuel doit bientôt passer la frontière romaine et proclamer Rome comme faisant partie du royaume.

Paris, 11, au soir.—On annonce que l'Empereur reviendra de Biarritz mardi. La bourse est lourde, et une baisse sensible se fait remarquer.

Un chanoine italien vient de consacrer ses loisirs à l'exécution d'une petite curiosité littéraire. Il a fait un sonnet à la Vierge dont tous les mots sont à la fois latins et italiens; un seul, le mot *ortiva* se trouve, à cause de la suppression de *h*, n'être pas régulièrement latin, mais tout le reste appartient très-correctement aux deux langues.

La Gazette de Sorel.

Mercredi matin, 16 Octobre 1867.

"Le Pays" vs. le Clergé.

Notre confrère dit : "La Gazette de Sorel fait comme ses confrères conservateurs : elle répro- voue notre lutte avec la portion du clergé qui a manqué à ses devoirs dans les dernières élections. Nous ne saurions nous formaliser de cela, d'autant plus que nous la croyons convaincue d'avoir raison. Notre blâme s'efface devant les convictions : il n'y a que l'hypocrisie, l'exploitation des bonnes âmes par les fourbes, que nous ne pardonnons pas."

En effet, nous sommes sincèrement convaincu de la vérité de ce que nous avons dit en condamnant sans restriction aucune comme anti-patriotique la guerre que le Pays a déclaré au clergé parce que, en politique, avant tout, nous sommes national. Nous comprenons que pour nous, Canadiens-français, le clergé est la pierre angulaire de notre édifice national. Voilà pourquoi nous avons déjà dit en d'autres circonstances et nous nous plaignons à répéter, que pour les Canadiens-français la religion c'est la nationalité et la nationalité c'est la religion. Ces deux choses sont pour nous identiques ; elles sont également saintes, parce que, à nos yeux, elles sont inséparables ! Le meilleur souhait que nous pourrions faire au Pays en retour de sa loyale admission à notre égard, serait qu'il partageât nos convictions. Alors, il ne se montrerait pas si acharné contre le clergé qui est, parmi nous, le corps qui a le mieux conservé la rare prudence de nos pères et qui en outre, est le seul corps qui soit demeuré attaché, dévoué et identifié à nos destinées nationales.

Aussi, vouloir détruire l'influence du clergé parmi nous, ou seulement amoindrir son prestige, c'est à nos yeux un crime national !

Après une citation de La Gazette, notre confrère continue en disant :

"D'après la Gazette, si le clergé a guerroyé contre le libéralisme, c'est que le libéralisme n'avait pas accepté la confédération :

"Est-ce que, après nous être opposés de toutes nos forces au changement constitutionnel qui vient d'être sanctionné par la métropole," nous ne nous sommes pas "soumis au fait accompli," en déclarant vouloir travailler dans la mesure de nos forces à amender la nouvelle constitution dans ce que nous croyons qu'elle a de défectueux et de dangereux pour les véritables intérêts du pays ?

"Le parti que représente le Pays n'a-t-il pas déclaré en assemblée publique, le 20 mai dernier, qu'il se soumettait à la confédération, comme à un fait accompli, et qu'il ne chercherait qu'à en tirer le meilleur parti possible ?

"Si vous êtes franc, dit plus loin notre confrère, vous admettez que nous avons fait selon vos desirs."

En effet, nous savons que vous avez dit cela alors, mais nous savons aussi que depuis, vous avez agi d'une manière tout-à-fait opposée à vos dires. Votre parti s'est montré sur les hustings et dans la presse, ennemi acharné de la nouvelle constitution. Vous avez dénoncé la nouvelle constitution, comme devant amener la ruine du pays. Votre parti a taxé les hommes qui l'ont faite comme des traîtres et des misérables méritant l'exécution publique.

Était-ce là accepter loyalement le fait accompli ?

Si vous étiez sincères dans ces dénonciations violentes à l'extrême, vous ne deviez pas, vous ne pouviez pas déclarer que vous acceptiez le fait accompli ! Vous deviez faire alors, pour être conséquents, ce qu'a fait M. Howe à la Nouvelle-Écosse, Jemander carrément l'annullement de la nouvelle constitution et non pas dire que vous vous soumettiez au fait accompli. Votre rôle comme oppositionnistes, si vous n'étiez que cela, était donc tout autre que celui que vous avez rempli jusqu'à présent. Car, comme l'a très bien dit notre confrère du Nouveau Monde :

"Pour être véritable et constitutionnelle, toute opposition doit donc être attachée sincèrement à la constitution du pays, et vouloir le bon fonctionnement des lois aussi sincèrement que le parti qu'elle peut, d'un jour à l'autre, être appelée à remplacer au pouvoir. C'est dans ce sens qu'on dit, — l'opposition loyale de sa Majesté, et c'est qu'à ce titre qu'elle peut aspirer au respect, à la considération et aux égards de ses adversaires et du public tout entier."

Et vous avez en outre alarmé le

clergé parce que bon nombre des hommes de votre parti font, comme l'a dit le même journal, "de la révolution pure et simple parmi nous, révolution sociale par leurs cajoleries populacières, révolution intellectuelle par le rationalisme exagéré de leurs têtes fortes, révolution politique par leurs tendances foncièrement et énergiquement annexionnistes."

Il suffit de vous lire pour être convaincu de l'exacte vérité de ce qui précède !

Ce sont donc vos doctrines, vos exagérations et votre manière d'agir si contradictoire qui vous ont perdu comme parti !

Le parti que nous combattons en ce moment, il n'y a pas moyen de le nier, est démocrate avant d'être national. La nationalité est pour lui une chose excellente lorsqu'elle pousse de l'avant ses doctrines prétendues libérales, mais l'intérêt national est pour lui une considération secondaire et toujours subordonnée au triomphe des idées républicaines. Et ces idées pour la plupart ne conviennent pas à notre situation particulière et sont en outre repoussées par nos populations fermement attachées à la forme du gouvernement constitutionnel de l'Angleterre qui nous régit ici comme il gouverne l'Angleterre elle-même. Ces idées peuvent convenir à ceux qui désirent l'annexion aux États-Unis, mais nous ne voulons pas de l'annexion qui serait notre tombeau national et, sous les circonstances actuelles, greverait notre pays de lourds impôts et nous dirait en outre de l'anarchie. Le parti du Pays fait donc fausse route en voulant faire adopter les idées de la démocratie avancée et annexionniste, par nos populations qui vivent heureuses et qui ont le pouvoir de se gouverner comme elles l'entendent. Il ne tient qu'à nous de rendre notre position la meilleure possible ! Bien insensés serions-nous donc d'abandonner la réalité pour l'ombre ! Et comme l'a dit Garneau dans la conclusion de son patriotique ouvrage, "Que les Canadiens soient fidèles à eux-mêmes, qu'ils soient sages et persévérants, qu'ils ne se laissent pas séduire par le brillant des nouveautés sociales ou politiques ! Ils ne sont pas assez forts pour se donner carrière sur ce point. C'est aux grands peuples à faire l'épreuve des nouvelles théories. Ils peuvent dans leur orbite se donner des libertés." Et la France qui a imbu nos démocrates Canadiens de ces théories dont parle Garneau, y a-t-elle gagné elle-même en voulant les mettre en pratique !

Mais notre confrère nous somme de préciser. Il dit :

"La Gazette voudra-t-elle nous dire quels candidats libéraux se sont montrés démagogues, où et quand ?

Depuis la déclaration que notre confrère cite, faite en mai dernier, par laquelle on acceptait le fait accompli, sont venues les élections. Ceux qui ont observé ce qui a été dit dans la presse et sur les hustings, savent combien violentes et extrêmes et souvent absurdes ont été les avancées de la presse et les déclarations des candidats démocrates contre la confédération. Si ce qu'on a dit et écrit n'est pas de la démagogie, si ce qu'on écrit encore et ce que nous avons cité l'autre jour de l'Union nationale n'est pas de la démagogie, qu'est-ce donc qu'on entend par ce mot ! Presque tous les candidats ont dit et répété la même chose. Il nous répète de donner des noms propres, mais s'il faut préciser d'avantage, lorsque M. Dorion le chef du parti est allé, à la remorque de M. Doure, lors d'une grande assemblée, déclarer qu'il acceptait l'alliance de M. Lanctôt, ne se rendait-il pas solidaire lui et son parti, des actes de démagogie de ce jeune ambitieux fonvoyé que le Pays a été obligé plus tard de désavouer, bien qu'il ait qualifié de simple plâsterie une conduite qui dans l'opinion générale de tous les hommes sensés aurait dû être qualifiée en termes plus sévères. — Mais si ce que vous avez alors dénoncé était de la folie, les hauts faits antérieurs de celui que l'on désigne comme un des chefs de votre parti, et dont M. Dorion a accepté l'alliance, étaient de la démagogie et loin de le désavouer alors que vous aviez l'espoir d'un succès de parti, vous en avez accepté formellement la responsabilité par l'adhésion si compromettante et si malheureuse que lui a alors donné votre chef. Mais c'est assez !

En terminant, nous disons donc à notre confrère que si le clergé est intervenu, c'est qu'il a redouté l'anarchie amenée par le parti que le Pays représente et si les candidats du parti démocrate ont souffert de cette intervention, au parti de dire un sincère *med culpa*. Les Evêques dans leurs mandements n'ont fait que recommander au peuple la soumission à l'ordre de choses établi. Et si vous avez souffert, c'est parce que vous

vous êtes montrés ennemis invétérés de cet ordre de choses. Ce qui est arrivé ensuite ainsi que les faits particuliers et si regrettables que vous signalez n'ont été qu'une conséquence de votre manière d'agir. Accepter le fait accompli vous obligeait de ne pas essayer à soulever le peuple contre la constitution, de ne pas faire les yeux doux à l'annexion, mais vous permet- tait de brigner les suffrages populaires, en promettant, lorsque vous seriez élus de travailler dans la mesure de vos forces à tirer le meilleur parti possible du nouvel état de choses. Et comme oppositionnistes, la meilleure tactique que vous pouviez employer contre les hommes du ministère que vous haïssez tant, était, non pas d'amener l'anarchie parmi nous, mais de leur laisser tranquillement et simplement l'immense responsabilité d'appliquer les théories de la constitution qu'ils avaient fait adopter malgré vous. Et aujourd'hui, c'est aggraver votre position et rendre à la famille franco-Canadienne le pire des services que de vouloir par un sentiment de vengeance, semer la zizanie et la haine parmi le peuple contre le clergé qui a été et qui sera toujours nous l'espérons, le boulevard infranchissable de notre nationalité ! Nous avons cru qu'il était de notre devoir comme journaliste franco-Canadien, de combattre de toutes nos forces la malheureuse entreprise du Pays.

Procédés du Conseil de Ville de Sorel.

Sorel, 1er Octobre, 1867.

Présents : — M. le Maire, au fauteuil, messrs. les Conseillers Bellefeuille, Germain, Bruneau, LaBelle, et Woolley.

Le Procès-Verbal des procédés de la dernière séance, est lu et confirmé.

Présenté une Requête de M. Joseph Lefèvre, qui offre de servir comme Constable. Renvoyé au Comité de Police.

Deux comptes l'un pour services de Constables, l'autre pour frais d'impressions, sont produits et référés au Comité des finances.

Présenté le 32e Rapport des collections faites par le Clerc du Marché Principal. Renvoyé au Comité des Marchés.

Un projet de Règlement pour imposer une taxe sur les Encanteurs, est présenté par M. le Conseiller Bruneau, et subit sa première lecture.

L'ordre du jour est appelé.

Le Comité des chemins informe le Conseil que la Requête de M. C. L. Armstrong Ecr, pour l'ouverture d'une Rue ;

Que le requérant a disposé de la propriété sur et près de laquelle l'ouverture d'une rue était demandée, et que les propriétaires voisins s'opposant à une telle amélioration le Comité ne pouvait rien suggérer. Quant aux dépenses pour divers travaux de réparations de chemins ponts et égouts un rapport en sera soumis prochainement.

Le Comité spécial nommé pour les améliorations sur le Carré, soumet le Rapport suivant : Qu'un Marché a été arrêté avec M. James Jones pour la plantation de nouveaux arbres et autres travaux à faire, selon le plan déposé dans le Bureau du Secrétaire Trésorier et les mémoires annexés au Rapport. L'entreprise est pour trois années pour la somme de \$160, savoir : \$40 cet automne \$20 le printemps prochain et le reste d'année en année au fur à mesure que les ouvrages seront faits de manière à ce qu'il reste à payer \$40 qui ne le seront que lorsque les ouvrages seront terminés suivant le plan. Cela n'affecte en aucune manière l'engagement précédent qui se trouve terminé quant au Carré pour les travaux de la saison.

Ce Rapport est lu et considéré.

M. le Conseiller Germain, secondé par M. le Conseiller LaBelle, propose : que le Rapport en question soit reçu et adopté avec l'autorisation de signer un acte notarié d'après les suggestions du rapport. Agréé.

M. le Maire informe le Conseil, que l'arpenteur nommé et désigné pour la définition des limites de la Ville, devait recevoir ce jour-ci, les instructions attendues de la part du Conseil de la Paroisse, pour commencer ses opérations, et qu'ainsi cette affaire serait bientôt réglée.

Avis de motion.

M. le Conseiller Bruneau, donne avis qu'après la seconde lecture du projet de Règlement pour imposer une taxe sur les Encanteurs, il en proposera l'adoption.

Le Conseil s'ajourne à demain.

2 Octobre.

Présents : — M. le maire, au Fauteuil, Mess. les conseillers Belle-

feuille, Bruneau, LaBelle, et Woolley.

Le Procès-Verbal des procédés de la dernière séance est lu et confirmé.

Présenté une Requête de Dame Veuve Ladébauche, priant le Conseil de lui accorder délai pour le paiement de ses cotisations ; accordé.

Avec permission du Conseil, l'avis de motion donné pour proposer l'adoption d'un Règlement, imposant une taxe sur les Encanteurs, est pris en considération comme premier ordre du jour.

Le projet de Règlement est lu une deuxième fois, et subit divers amendements. Après une nouvelle lecture du dit projet de Règlement, et délibération, M. le Conseiller Bruneau, secondé par M. le Conseiller Bellefeuille, propose : Que le projet de Règlement maintenant sous considération intitulé "Règlement du Conseil de la Ville de Sorel, pour imposer une taxe ou droit annuel, sur les personnes qui font le métier d'Encanteur, colporteurs, et marchand ambulants, en cette Ville, soit adopté et passé et que le Conseil l'ordonne et statue. Et la dite motion ayant été adoptée à l'unanimité le Conseil, ordonne et statue le dit Règlement No. 78 des Règlements ou statuts faits et passés par ce Conseil.

Le Conseil est ensuite ajourné à Mardi prochain, le 8 Octobre, courant, à l'heure ordinaire.

Correspondance.

St. Guillaume, 5 Oct. 1866.

M. le Rédacteur,

Je suis loin, bien certainement d'approuver les fraudes électorales, dont ont été entachées les élections qui viennent de finir. Je suis loin d'approuver entièrement la conduite de certains curés, durant la lutte que nous avons eue ; mais je crois que le mieux pour nous serait de passer sous silence, tous ces désordres, dans l'intérêt bien entendu, du peuple canadien-français. Je désapprouve donc le journal Le Pays, dans ses publications du jour, et je dis que nous avons assez d'un ennemi à combattre ; le parti tory-anglais, sans que par une opposition directe au clergé catholique, nous le mettions, je ne dirai pas en droit, mais en lieu de nous sacrifier, pour défendre sa propre cause. Pourquoi, dans ces derniers temps, avons-nous eu si fortement l'influence électorale contre nous ? Voilà une question que je vais m'efforcer de résoudre en deux mots. Le parti tory-anglais a et a toujours eu le clergé pour lui, parce que la religion est plus chère au clergé que la patrie, et que le clergé a cru reconnaître des tendances anti-religieuses dans le parti canadien. Montrons-nous, et soyons religieux et nous lèverons l'obstacle qui nous tient désunis avec les pères de l'église du Canada ; par ce moyen nous n'aurons à vaincre que le parti tory et quelques traitres à leur conscience et à leur pays. Posons maintenant comme reconnu, que le parti libéral en Canada est celui qui a le plus de patriotisme, mais avouons en même temps que c'est celui qui a le moins de pré- tentions religieuses ; d'où nous pouvons conclure que le clergé peut avoir des sentiments fort trempés en patriotisme et en fait être opposé au soi-disant parti libéral puisque pour lui (le clergé) la religion doit être au- dessus de toutes choses. Voilà à mon avis ce qui fait qu'au lieu d'un ennemi, nous avons deux obstacles à vaincre lorsque nous voulons faire prévaloir les idées patriotiques. Mais dira-t-on qui prouve que le parti libéral soit anti-religieux ? Voilà ce que je ne propose pas de décider ici. L'histoire est là, et cette histoire est à la portée de tous mes lec- teurs, chacun peut la consulter et se former un jugement sur la question. Maintenant, chers compatriotes, c'est un fait patent que tant que nous ne marcherons pas de concert ou avec l'assentiment de notre clergé, au lieu de gagner du terrain, nous en perdrons tous les jours. Comment donc sortir de ce labyrinthe inextricable ? Pour moi rien de plus facile et voici :

Les hommes qui ont toujours marchés à la tête du parti canadien devraient, à mon avis, céder le pas à d'autres, qui tout en ayant autant d'amour du pays, n'ont point comme les premiers affichés publiquement que l'irréligion était leur plus belle qualité. Nous devons donc, nous canadiens, faire un pas en arrière, un pas qui nous rapprochera bien plus de notre but que mille autres dans la fausse route que nous avons suivie jusqu'à ce jour. Qui nous devons abandonner une certaine partie de nos idées

par trop libérales et nous en tenir à un ordre d'idées plus en harmonie avec le gouvernement constitutionnel tel que celui qui nous régit nous et le peuple anglais. En demandant trop de réformes nous nous mettons dans l'impossibilité d'en obtenir aucune. Quelques-uns trouveront probablement que ce conseil n'est pas bon et en adopteront d'autres, mais l'avenir se chargera de démontrer qu'ils ont eu tort. La situation quoique bien tendue, n'est pas aussi mauvaise qu'elle paraît de prime abord, car par le moyen que je viens de proposer nous pouvons vaincre tous les obstacles et arriver au but vers lequel nous tendons tous, le partage égale de la justice. Donc puisqu'il n'y a que l'union des Canadiens avec leur clergé, qui peut sauver notre pays, je tiens pour traître à la patrie tout homme qui, soit par ses actes, soit par ses discours, soit par ses écrits, mettra à l'avenir obstacle à cette union. Je tiens aussi pour traître à la patrie tout homme qui n'a d'autres occupations que de calomnier certains de nos hommes politiques, comme le font les rédacteurs de La Minerve, du Courrier de St. Hyacinthe, etc. Mais comment obtenir cette union si nécessaire au maintien de nos droits ? Où est la pierre fondamentale ? Où prendre le ciment qui devra produire l'adhésion de tant d'opinions différentes ? Où se trouve le centre vers lequel devront graviter tant de senti- ments divers ? Qui pourra faire ce miracle ? Le patriotisme, messieurs, l'amour du pays ! C'est simple comme bonjour. C'est le temps ou jamais de se montrer Canadien de cœur et d'actions. L'union des Cana- das avait été faite dans le but de nous perdre, et nos pères ont su déjouer la trame ourdie contre eux. La confédération est née avec les mêmes tendances, les mêmes goûts, la même envie de nous dévorer, de nous avaler tout ronds ; mais soyons comme nos pères, regardons la en face, montrons-leur nos forces réunies et non divisées et elle mourra comme l'union, faute d'aliments. Si le patriotisme est impuissant à créer cette merveille que l'amour de soi-même, de ses enfants et petits enfants soit le stimulant de nos âmes. Chacun doit avoir en lui une corde sensible ! Eh bien ! qu'il la fasse vibrer cette corde ; qu'elle produise un son quelconque, dont les vibrations iront au cerveau, éveilleront l'esprit endormi ou aveuglé par le fanatisme de parti. Réveillons-nous compatriotes, réveillons-nous de notre léthargie, le danger est plus pressant qu'on ne le pense !

UN DOMINICAÏN.

Variétés.

AUX CORRESPONDANTS.—Un ami, Veritas et Briseculottes remis à samedi faute d'espace.

COLLÈGE DES TROIS-RIVIÈRES.—L'Ére-Nouvelle parle sévèrement de M. Chauveau, qui n'a pas accordé d'octroi à cette institution et contre le Journal de l'Instruction Publique, qui n'a pas même fait mention, dans ses rapports, de l'existence de ce collège. Notre confrère ne demande rien moins que la suppression du Journal de l'Instruction Publique.

L'Ére-Nouvelle dit entr'autres choses encore plus sévères, dans son dernier numéro.

"C'était bien bon lorsque dans le pays il n'y avait que des sauvages, mais depuis que M. Chauveau a été pendant longtemps le surintendant de l'Éducation et qu'il est même devenu le premier ministre de la Province de Québec, est-ce qu'il serait nécessaire d'avoir "Un Journal de l'Instruction Publique" pour ne pas dire qu'il existe depuis plusieurs années UN COLLÈGE A TROIS-RIVIÈRES et que là les élèves subissent des examens aussi rigoureux et aussi brillants que ceux d'aucune autre institution de la Province ?

Si quelques fois le Journal de l'Instruction Publique a rendu justice à la cité de Trois-Rivières, il semblerait que ce n'était que par accident ou parce que la force des choses poussait l'hon. premier ministre, M. Chauveau, à dire la vérité, sans pourtant recommander l'octroi de notre part des deniers."

FÊTE DE BERTHIER.—Nous publions sur notre 1ere, page les adresses qui ont été présentées au vénérable M. Gagnon par M. le Maire Chalut et par M. le Dr. Moll M. P. P. Nous devons faire observer aussi à nos amis de Berthier que le nom de M. Chalut qui se trouve au bas de tout le compte-rendu que nous avons donné de cette fête dans notre dernier No. n'était là que comme auteur des remerciements qu'il adressait à ceux qui avaient contribué de quelque manière

à la solennité de la fête et nullement comme auteur du compte-rendu. Nous faisons d'ailleurs observer que le Rédacteur de La Gazette n'ayant pu se rendre à temps pour la cérémonie et étant parti avant la soirée, nous nous étions servi des notes de La Minerve.

ENFONCÉS LES CHIENS FIDÈLES.—Un garçon d'Auburn, dans l'État du Maine, avait apprivoisé une tortue, qu'il nourrissait de ses mains, et à qui il avait donné un baquet pour résidence dans un coin de la cour de son habitation. La tortue le connaissait, grimpa, quand il approchait, sur un rocher factice, sortait la tête de sa carapace, et faisait toutes les gentillesques qu'il est permis d'attendre d'un être de sa race. Un jour cependant, le jeune homme, avec la mobilité d'esprit naturelle à son âge et à son sexe, se blasa sur les grâces naïves de son élève, et résolut de lui rendre la liberté. Il la prit, en conséquence, et la transporta à un demi-mille de distance, sur les bords fleuris d'un oli raiisseau, et la poussa gaillardement par la queue, la regardant affectueusement glisser dans l'eau transparente jusqu'à ce qu'il l'eut perdue de vue. Il retourna à la maison, songeant gentiment à sa petite amie, qui, pensait-elle, devait lui savoir gré de sa bonne action. Mais qu'elle ne fut pas sa surprise lorsque le lendemain il la retrouva sa tortue, revenue toute seule dans le baquet ?

NOUVEL ÉCLAIRAGE.—Un fermier du New-Jersey vient de trouver moyen d'utiliser les marcs de pommes, qu'on jetait ordinairement après la fabrication du cidre et de l'apple jach. Ces marcs, au sortir du pressoir sont distillés et métamorphosés en gaz d'éclairage.

Ce gaz, des plus brillants et des plus économiques, ne revient qu'à 25 p. c. du prix du gaz de charbon.

On aurait bien étonné Adam et Ève, à l'époque de leur mésaventure au paradis terrestre, si on leur eût dit qu'un jour la science — du bien ou du mal ? — éclairerait le monde avec le fruit défendu. Nos pères le disaient déjà ; c'est le monde renversé. On utilise tout aujourd'hui. O puissance de la chimie !... Et pourtant, dans le règne animal, il est bien des sujets que les plus puissants réactifs ne parviennent pas à rendre bons à quelque chose...

CLOTURES EN PIERRE.—Certains cultivateurs commencent à comprendre l'avantage de faire des clôtures en maçonnerie sèche, à la mode américaine. Ce mode d'enclos, qui d'abord semble être plus dispendieux que les clôtures en perches, est, à la fin, plus économique.

Le cultivateur débarrasse d'abord sa terre des cailloux, et puis, une fois sa clôture faite, c'est pour toujours.

Il y a quelque temps, nous visitâmes la magnifique et grande ferme canadienne de Berthier, appartenant à M. Ruel, notaire, et officier de Douanes à Québec. Nous n'avons jamais vu une clôture en pierre aussi bien faite, soit dans le Haut-Canada, soit dans les États-Unis. Une grande partie de son immense terre est divisée sur le long par cette espèce de muraille sèche, qui frappe avantageusement l'œil et l'intelligence du visiteur.

Il serait à souhaiter que cet exemple de véritable économie et de bon goût, en même temps, fut mieux suivi par nos agriculteurs.

Canadien.

NÉCROLOGIE.—Nous avons le regret d'annoncer la mort d'un industriel dont le nom est connu du monde entier. M. Elias Howe, inventeur des machines à coudre, est décédé avant-hier, dans sa résidence, à Brooklyn, à l'âge de 48 ans. Il était natif de Spencer (Massachusetts). C'est en 1847 qu'il acheta son premier brevet pour machines à coudre, après quoi il se rendit en Angleterre, où il lutta vainement pendant deux ans, contre la routine, pour faire adopter le système dont il était l'inventeur. Revenu en Amérique, aussi pauvre comme il était parti, mais non découragé, il eut à lutter encore pendant sept ans avant de voir son invention recevoir l'accueil qu'elle méritait. Depuis 1864, M. Howe, plus heureux que la plupart des inventeurs, jouissait en paix du fruit légitime de ses travaux.

UNE MAISON HANTÉE PAR LES ESPRITS.—Cette maison se trouve dans le township d'Howard, dans une localité nommée Botany, à environ 15 milles du village. Le Dr. McDowell qui possédait la terre sur laquelle elle est bâtie a quitté la place l'année dernière, et maintenant un nommé Charles Peltier habite les prémisses en question. Vers trois

heures après-midi mercredi de la semaine dernière des signes mystérieux se manifestèrent. Une chaudière fut prise sur le poêle et lancée vers la porte; des poulets, les pieds attachés, étaient jetés dans toutes les directions, des pommes furent lancées par les fenêtres et s'arrêtaient, dit-on, au lieu où elles tombaient sans rouler sur le plancher; des briques furent aussi jetées par les fenêtres; une ha-

NOUVEAU MAGASIN ET NOUVELLES MARCHANDISES MAGASIN AUTREFOIS OCCUPE PAR J. H. WRIGHT, PLACE DU MARCHE, SOREL.

Le soussigné informe le public de Sorel et des environs, qu'il a ouvert un nouveau magasin, et qu'il a reçu un assortiment considérable de Marchandises Sèches du dernier goût. Il est amplement fourni D'Indiennes, Coton jaune, Shirting, Casimir noir, et il vend des habits confectionnés dans tous les goûts, ainsi que des Chaussures, Chapeaux, Casques, etc.

Venez voir et vous serez convaincu vous même que c'est le magasin ou vous pouvez acheter aux conditions les plus faciles.

JOHN CARO.

SOREL, 18 Septembre 1867.

A VENDRE, LA LIBRAIRIE DE LA "GAZETTE DE SOREL,"

HISTOIRE des Abénakis, par l'abbé J. A. Maureault. Prix, \$1.00

LIFE INSURANCE! ESTABLISHED 1825.

SCOTTISH PROVINCIAL Assurance Company, Incorporated by Act of Parliament. CAPITAL ONE MILLION STERLING

HEAD OFFICE, MONTREAL.

DIRECTORS. Hugh Taylor, Esq., Advocate. Hon. Chas. Wilson, M.L.C. William Sache, Esq., Banker. Jackson Rae, Esquire Banker.

A. DAVIDSON PARKER, Sec'y LIFE DEPARTMENT. Attention is directed to the rate of premium adopted, which will be found more moderate than that of most other companies.

SPECIAL "HALF PREMIUM" RATES. Policies for the whole of Life, issued at Half Rates for the first five years, so adjusted that the policies are not liable to arrears of Premium. Age 25, yearly premium for £100.—£1. 1s. 9d., or for £500, yearly premium.—£5. 8 9d., at other ages in proportion.

Magasin de Verrerie ET DE VAISSELLE, RUE DU ROI, SOREL.

LE Soussigné désire informer ses amis et le public en général qu'il a ouvert un magasin de Verreries, Vaisselle, porcelaine, service argent, Vinaigriers, Bouilliers, Couteaux d'argent, Etc., etc.

Abonnez-vous à "La Gazette de Sorel", publiée deux fois par semaine et à meilleur marché que tous les autres journaux bi-hebdomadaires du Canada.

CONDITIONS LIBÉRALES. Vente à ONZE heures. HENRY THOMAS, JAC. GRENIER, Syndics. 25 septembre 1867.—61

Liste des Lettres Bondy, Fautoux ET GAGNON AVOCATS, SOREL.

Bureau Rue du Roi, en face de l'Imprimerie de La Gazette de Sorel. Ces messieurs suivront les Circuits de Berthier et St. François et se chargeront des causes pour le District de Joliette.

- Avoué Onésime Allard William Blais Joseph Beauty Elizabeth Brassard Anicet Couture Hermingilde Garro Dame L. B. Chapdelaine Olivier Cournoyer J. Baptiste Carpentier Vve Adolp. Charon Tady Cardin Olivier Cardin Baptiste Findlay Water Gaithey L. O. Grimard Joseph Gallagher Peter Galant Joseph Gauthier T. Higgins James Keough John Kerr Hugo Letendre Edouard Lavallo Paul Lavallo Thérèse Lemoine Delle Marie Lemy Urbalite Leduc Pierre Labbé Louis Laroche Michel Martin Olivier Millette Eno Mongeau Maxime MongeauDie. Josphine Picard Veuve. Eugénie Pagé Mr. Paul Marie Paul Joseph Poirier Basile Picard Baptiste Paul Louis Paul Maxime Query Marcelle Rigaud Paul Richer Narcisse Rochawie Seine St. Amant Henry St. Martin Baptiste Steppe Cyrille Thibault Léandre Thoin Joseph Trudelle Abraham Verville Fanny Vendri Dll. Joseph Veno capt. Joseph Villemarec C.

A. A. Lord Dépt. M. P. Sorel, 5 Octobre 1867.

Acte concernant la Faillite 1864. Dans l'affaire de JOSEPH BEAUPERLANT, FAILLI.

Un bordereau des dividendes a été préparé et sera ouvert aux oppositions jusqu'à MERCREDI, le Vingt-trois Octobre courant inclusivement. G. I. BARTHE, Syndic d'Office. Sorel, 4 Oct. 1867—Ains.

NOUVEAU MAGASIN DE MARCHANDISES SECHES SOREL. En face de l'Imprimerie de La Gazette de Sorel. Le soussigné, tout en remerciant ses nombreuses pratiques, a l'honneur d'annoncer qu'il vient de recevoir un grand assortiment de Marchandises Sèches d'Automne et d'Hiver qu'il vendra à très bon marché.

MAISON DE PENSION PRIVÉE. Quelqu'un désireux d'avoir une bonne pension dans une maison privée, pourra s'adresser à ce Bureau, pour renseignements. Sorel, 20 juillet 1867.—

A MM. LES NOTAIRES. Comme nous avons en main un assortiment considérable de formules pour Notaires, nous les offrons en vente à la Librairie de "La Gazette de Sorel," à vingt-cinq par cent de diminution. 25 septembre 1867.

LIVRES D'HISTOIRES VENDRE LIBRAIRIE DE LA GAZETTE DE SOREL RUE DU ROI.

- Erreurs et Mensonges Historiques par M. Chs. Barthélemy. Le Véritable petit Albert ou secret pour acquérir un Trésor. Le coq du clocher, par Louis Reyraud. Le Choix d'une femme Paul Havey. Le Meurtier d'Albertine Renouf par Henri Rivière. La St. Jean-Baptiste à Québec en 1861. Paul de Molières, Histoire intime. Catalogue Annuel de nouveautés musicales pour piano et chant. Histoire d'un conscrit de 1813 par Erekimann Châtrian. Louis Blanc..... par Eugène de Mirecourt. Louis Desnoyers ..... par Eugène de Mirecourt. Macin par Hyppolite Castille. Blanqué par Eugène de Mirecourt. La Mémoire de Montcalm vengée ou le massacre du Fort George. L'Orpheine par Henri Conscience, M. de Lamartine par Hyppolite Castille. Eugène de La Croix ..... par Eugène de Mirecourt. Livret, Guide de l'Emigrant, du négociant, du touriste. Crémieux par Eugène de Mirecourt. Record par Eugène de Mirecourt. Les Jeunes Convertis. Considérant..... par Eugène de Mirecourt. Mémoires de l'éducation du Bas Canada. Horace Vernet, ..... par Eugène de Mirecourt. Frédéric Guillaume IV, roi de Prusse par Hyppolite Castille. Histoire des Abénakis ..... par L'abbé Maurault. Histoire du Canada. Le Canada reconquis par la France. Annuaire de Ville-Marie.

Anglais. Such is Life, a Novel. Canadian Bullats. M. Cliffords Marriage, The Cruellest Wrong of all. Alice Allan or one hundred years ago. Plessy Arnould, a Novel by Eugène de Mirecourt. Denis Duval, a Novel by W. M. Thackeray. Poems by Augusta Baldwin. Voices of the Night. History of Canada. Almanac Anglais. Animals of North America Series no. 1.

Le public trouvera constamment à cet établissement toutes espèces de fournitures colées et de Bureau, telles que : LIVRES CLASSIQUES FRANÇAIS ET ANGLAIS. GRAMMAIRES LATINES. Brochures Françaises et Anglaises. CAHIERS D'ECRITURES AVEC SANS EXEMPLE. DE TOUTES COULEURS, CIRE, PAIN A CACHER, MUCILLAGE ET FIN. PAPIER A DESSIN ET MUSIQUE. C A R T O N. ET Une grande quantité de petits articles de goût pour bureau. Ardoises, Crayons d'Ardoises, CRAYONS DE MAIN. Plumes et Manches assortis. PLUMES D'OIE. ALMANAC ET CALENDRIERS POUR 1868. DE PLUS Livres D'HISTOIRES MUSIQUE. choix et des plus nouvelles Editions de Duvnoy, Czerney, F. Hünter's autres.

MM. les Commissaires d'Ecoles, MM. les gens de Professions trouveront un grand avantage en achetant à la LIBRAIRIE DE LA GAZETTE DE SOREL, vu la nouvelle réduction de prix et la facilité de transport. Tout ordre par la Maille sera rempli promptement. Sorel, Février 1867.

AVIS. LES soussignés se sont associés pour exercer leur profession dans le DISTRICT DE RICHELIEU sous le nom de HOUSSEAU et DENÈRE. Ils tiennent leur bureau au Village de Thier, à l'Hotel Gagnon. J. A. HOUSSEAU, A. DENÈRE. Berthier 5 Novembre 1864.—149.

A VENDRE A BAS PRIX, à la Librairie de la "Gazette de Sorel". En assortiment considérable de PLUMES D'ACIER, PLUMES D'OIE, EN BOITES, PIERRE brun a envelopper, ENCRE à écrire, VRES de comptes (day book) ENVELOPES de toutes formes, Intérieur en toile etc. et AU PLUS BAS PRIX QU'ON PEUT SE PROCURER CHEZ LES MARCHANDS TAILLEURS de Montréal. Sorel, 29 Septembre 1866.

EN VOUS ABONNANT A LA GAZETTE ET PAYANT D'AVANCE, VOUS GAGNEZ LES FRAIS DE PORT. AVIS. Les Cultivateurs qui ne sont encore abonnés à "La Gazette" qui préféreraient n'avoir qu'un Numéro par Semaine pourront avoir celui Samedi pour UNE PIASTRE Année.

Limiment du Vermont

HENRY.

Nous désirons débiter le public de l'usage de ce limiment...

POUR LA GUERISON DE LA NEURALGIE, MAL DE TÊTE, COLIQUES, MORBUS, DIARRHÉE, ET DE TOUTES LES DOULEURS EXTERIEURES ET INTERIEURES.



COMPAGNIE DU RICHELIEU.

LIGNE de la MER ROYALE entre MONTREAL et QUEBEC...

A partir de LUNDI, le six Mai, et jusqu'à l'avis contraire...

Le Vapeur QUEBEC, Capt. J. B. Labelle, partira du Quai Richelieu...

Le Vapeur MONTREAL, Capt. R. Nelson, partira tous les MARDIS...

Le Vapeur COLUMBIA, Capt. Jos. Dural, partira du Quai Jacques-Cartier...

Le Vapeur VICTORIA, Capt. Charles Davely, partira du quai Jacques-Cartier...

Le Vapeur TERREBONNE, Capt. L. H. Roy, partira du quai Jacques-Cartier...

Le Vapeur CHAMBLY, Capt. F. Lamoureux, partira du quai Jacques-Cartier...

La Compagnie ne sera pas responsable des montants d'argent ou effets de valeur...

Pour plus amples informations, s'adresser au Bureau de la Compagnie du Richelieu...

J. E. LAMERRE, Agent-Général Bureau de la Cie. du Richelieu...

Sorel, 11 Mai 1867.

F O R G E.

Augustin Portelance RUE CHARLOTTE-SOREL

C'est là où l'on se procure le meilleur ouvrage à Sorel à des prix modérés...

Le soussigné tout en remerciant le public de Sorel et des environs pour l'encouragement...

Pour faire tout espèce d'ouvrage en fer tels que :

H A C H E S de meilleure qualité, Ferrures pour bateaux à vapeur...

Il se flatte de pouvoir mériter une large part de patronage public.

AGUSTIN PORTELANCE Sorel, 16 Octobre 1867.

W. LUNAN BOULANGER

CONFISEUR ET EPICIER EN GROS ET EN DETAIL RUE DU ROI, SOREL.

SOUVENEZ-VOUS DU MAGASIN ACHALANDÉ Sorel 22 Janvier 1867. — 12 Avril 69.

W. LUNAN BAKER & CONFECTIONER & CO.

WHOLE SALE & RETAIL KING STREET SOREL Remember the Old Stand

ELIXIR Balsamique Végétal

du Rév. H. H. DOWNS.

La meilleure, la plus essayée, la plus sûre et la plus infatigable médecine qui existe contre la toux...

MÉDECIN DE FAMILLE de milliers de familles.

Ayez-le toujours en main, car son usage fait à propos vous sauvera plus d'une douleur et plus d'une nuit.

Une maladie qui dure de puis trente ans en un jour.

Je certifie que ma femme a été pendant plus de trente ans affligée d'une toux essouffante...

et je vous assure que son usage a produit les meilleurs résultats.

Je le recommande sincèrement comme la meilleure médecine pour la toux qui ait jamais été mise devant le public sans exception.

JONATHAN SPRAGUE. Duxbury, Vt., 21 Mars 1859.

Hubert Drolet CARROSSIER.



Tout en remerciant ses pratiques pour l'encouragement qu'il a eu jusqu'à aujourd'hui...

Il a déjà pris et fait arrangements pour satisfaire toutes ses pratiques et espère que l'encouragement du public et de ses amis de partant ne lui fera pas défaut.

Il fera aussi toutes espèces de voitures à ordre et suivant le goût des personnes qui les demanderont.

Le tout à des prix modérés et comme toujours aux conditions les plus libérales.

SI VOUS VENEZ A SOREL POUR ACHETER UNE VOITURE, NOUVEAU BLIEZ PAS L'ANCIENNE ROUTE DE

Hubert Drolet Sorel 2 Janvier 1866.

CANADA STONE & MARBLE HYDRAULIC WORKS.

ROBERT FORSYTH, Importer and Manufacturer of MARBLE AND GRANITE MONUMENTS & HEAD STONES.

Flagging, Ohio Building Stones and Grindstones, St. Gabriel Lock, No. 552 William Street MONTREAL.

Cabinet Makers and Plumbers' Marble made to any Pattern. All kinds of Stone and Marble Floor Tiling.

EDW. O'HEIR, Agent.—Sorel. Sorel, 9 Février 1867.—ua

Royal Insurance Company.

Capital.....£.2,000,000 stg.

Is one of the largest companies in the world, has ever been distinguished for the promptitude and the liberality of its settlements.

Liverpool and London and Globe Fire and Life Insurance Company.

CAPITAL.....£2,000,000 stg.

THE undersigned is prepared to effect Insurances on either of the above company at a Low Rate as is taken by any first class company.

JAMES MORGAN, Agent. Sorel, 7 Mai 1865.

G. I. Barthe, AVOCAT, RUE DU ROI-SOREL.

G. I. Barthe, SYNDIC OFFICIEL, Pour le District de Richelieu. Sorel, 23 Décembre 1865.

H. L. Barthe, OFFICIAL ASSIGNEE, For the District of Richelieu. Sorel 23rd, December 1865.

A. H. Brassard, BUREAU, RUE ELIZABETH, SOREL.

M. Brassard suit régulièrement le circuit de St. François du Lac et de Drummondville. Sorel, 14 nov. 1863.

Olivier et Armstrong, AVCCATS, Bureau vis-à-vis le Palais de Justice, Sorel

M. Armstrong, réside à Sorel, M. Olivier à Berthier, mais il sera au Bureau à Sorel tous les Samedis, depuis 9 heures à 4. jusqu'à 3 p. m.

L. A. OLIVIER, JAMES ARMSTRONG. Sorel 7 Août 1865

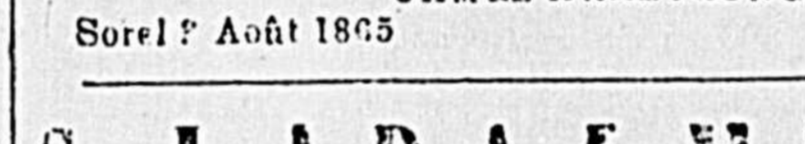
A. LAPALME NOTAIRE.

Coin des Rues Augusta et Elizabeth Sorel, 13 Janvier. 1866.

Etablie en 1832.

LA Salsepareille DE BRISTOL

En grande Bouteille d'une quart.



Le Grand Purificateur du Sang L'usage en est surtout recommandé pendant le printemps et l'été.

Quant le sang est épais la circulation gênée, et les humeurs du corps rendues malsaines par les loupings et grosses sécrétions des mois d'hiver...

Boisson de Régime.

par tous ceux qui sont malades, ou qui veulent prévenir la maladie. C'est la seule préparation naturelle et simple pour la guérison durable de ces les plus dangereux et les plus curieux de Surtouts au Mal du Foie, de plaies anciennes, de Boutons, de Tumeurs, d'Abcès, d'Ulécères, et de toutes sortes d'Eruptions Scabieuses.

C'est aussi un remède sûr et infatigable pour la Goutte, l'Empêchement, les Dartres, la Teigne, le Scorbut, la Syphilis ou Mal Vénérien, les Tumeurs et les Affections Névralgiques, la Débilité Nerveuse et Générale du Système, la perte de l'Appétit, la Langueur, les Etourdissements, et toutes les Affections du Foie, les Fièvres intermittentes, les Fièvres Bilieuses, les Frissons, la Fièvre lente, et la Jaunisse.

Garantie la plus puissante et la plus pure Préparation de VÉRITABLE SALSEPAREILLE DE HONDURAS qui soit mise en vente.

C'est le meilleur, et, en réalité, le seul remède sûr et infatigable pour la guérison de toutes les maladies résultant d'un état vicié ou impur du sang, ou de l'usage excessif du Mercure.

Les malades peuvent demeurer assurés qu'il n'y a pas la moindre parcelle de substance MINÉRALE MERCURIELLE, ou autre substance vénéneuse dans ce remède. Il est parfaitement inoffensif, et peut être administré aux personnes qui sont arrivées au dernier degré d'affaiblissement et de maladie, et aux enfants les plus jeunes, sans leur faire le moindre mal.

On trouve des indications détaillées sur la manière de prendre ce précieux remède autour de chaque bouteille.

DEVIENS & BOLTON, HENRY, SIMPSON & Co., Montréal, agents pour le Canada et en vente chez tous les pharmaciens accrédités. Sorel 1 Mai 1867.

PILULES ST. LAWRENCE

VEGETALES SUCREES

DE BRISTOL

Classical & Commercial School ESTABLISHED IN 1863. EDWD. C. ALLEN Proprietor and Master Sorel, Sept 15th 1866

A Vendre A LA LIBRAIRIE DE LA "Gazette de Sorel."

DEBATS Parlementaires (Edition française) Sur la Question de la Confédération des Provinces de l'Amérique du Nord. 1 Vol. in quarto de 1027 pages. Prix \$2.00

FOR SALE AT THE LIBRARY OF THE SOREL "GAZETTE."

PARLEMENTARY Debates on the Subject of Confederation of the British North American Provinces. (English Edition). 1 Vol. in quarto of 1027 pages. Price \$2. Sorel, 6th July 1867.—6m.

LE GRAND REMÈDE DU FOIE ET DE L'ESTOMAC et des Intestins.

Renfermées dans des fioles de verres et garanties pour

Se conserver dans tous les Climat

Ces pilules sont préparées expressément pour opérer de concert avec le roi des purificateurs du Sang, la SALSEPAREILLE DE BRISTOL, dans toutes les affections provenant d'humeurs viciées ou d'un sang impur.

Les mala des les plus abandonnés ne doivent pas désespérer. Sous l'influence de ces deux GRANDS REMÈDES, les maladies considérées jusqu'ici comme incurables disparaissent promptement et d'une manière permanente. Dans les maladies chroniques, ces Pilules sont le remède le plus sûr et le plus prompt et le meilleur qui aient jamais été préparé. On doit y recourir sans retard.

Dyspepsie ou Indigestion, Maladie de Foie, Constipation, Hémorroïdes, Maux de têtes, Hydropisie.

Depuis bien des années, ces Pilules sont employées dans la pratique quotidienne, toujours avec les meilleurs résultats, et c'est avec la plus grande confiance qu'on les recommande à ceux qui souffrent. Elles sont composées des Extraits de Baumes Végétaux les plus coûteux, les plus purs et les plus excellents en raison de leur prix élevé.

La combinaison de leurs rares propriétés médicinales est telle que, même dans des maladies invétérées et graves, où d'autres remèdes avaient complètement échoué, ces Pilules extraordinaires ont effectué des cures promptes et radicales.

DEVIENS & BOLTON, HENRY, SIMPSON & Co., Montréal. Agents pour le Canada, et en vente chez tous les Pharmaciens accrédités. Sorel, 11 Mai 1867.

W. N. CHAPDELANE, NOTAIRE. Rue King, en face du Bureau de La Gazette de Sorel. Sorel, 22 Juin 1867.

H. ST. LOUIS, NOTAIRE PUBLIC. A transporté son bureau dans sa nouvelle bâtisse, Rue George, se conde porte du coin des Rues George et Phipps. Résidence privée première porte du coin. Sorel, 13 Octobre, 1866.

N. CASAUBON, NOTAIRE. Résidence au Bureau de La Gazette de Sorel. Sorel, 13 Décembre 1865.

DR. PROVOST RUE AUGUSTA. En face du Bureau de Poste. Ancienne résidence du Dr. Cadieux Sorel, 3 Novembre 1866.—ua.

P. BEAULAC Huissier du Banc de la Reine et Huissier de Cour Supérieure, District de Richelieu. Sorel, 11 août 1866.

Dépot de Poëles RUE CRAIG, No. 526 (Près de la Côte de la Place d'Armes.) Poëles à Charbon Brillant pour Passages de do Albanian do Northern Light do Railroad do Poëles à saïon pour bois ou charbon Poëles de Cuisine à Charbon de "Polar." Poëles de Cuisine à Bois "Standard" Poëles à Bois "Royal Cook" Avec Plinques et Tuyaux à Eau, etc., etc. MEILLEUR & CIE. 4er octobre 1865.

Devins et Bolton, CHIMISTES. Près le Palais de justice, Montréal. N. B.—On fournit les acheteurs en gros, à raison d'un escompte libéral! 24 Juin,

Chaque Boîte renferme 30 Pastilles, ainsi que les instructions requises. On voudra bien observer aussi que ces Pastilles sont chacune d'elles estampillées des lettres "Devins" comme garantie contre la contrefaçon; et qu'elles ne sont jamais veudues à l'once ou à la livre. Préparées seulement et en vente, en gros et en détail, chez

Devins et Bolton, CHIMISTES. Près le Palais de justice, Montréal. N. B.—On fournit les acheteurs en gros, à raison d'un escompte libéral! 24 Juin,

La Gazette de Sorel Journal Bi-Hebdomadaire, publié le MERCREDI ET SAMEDI de chaque semaine. TAUX DE L'ABONNEMENT. Pour douze mois, si payé en s'abonnant..... \$2.00 Pour six mois, do do 1.00 CEUX QUI NE PAYENT PAS D'AVANCE 12 mois..... \$2.50 6 mois..... 1.25

Consignez vos lettres de commande à leur bureau de Poste à l'expiration de leur semestre. Il sera aussi nécessaire d'acquiescer les arrangements s'il y en a. Toutes Correspondances, etc., doivent être adressées au Rédacteur, affranchies et munies d'une signature responsable. Toutes correspondances d'une nature personnelle, seront considérées comme annoncées et chargées à tant la ligne.

Tarif des Annonces. Les annonces sont cotées sur type BREVIER. La 1re insertion, par ligne..... \$0.8 Les insertions subséquentes par lignes.. 0.2 Une annonce d'une colonne avec condition pour l'année..... \$50.00 Une annonce d'une colonne avec condition, pour 6 mois..... 30.00 Une annonce d'une colonne avec condition, pour 3 mois..... 18.00 Adresse d'affaire de 3 à 5 lignes par an..... 4.00 Toute annonce sans condition, sera insérée jusqu'à contre-ordre, — à 5 cts. et 2 cts. la ligne. Et tout ordre pour discontinuer une annonce doit être fait par écrit. On accordera aux pratiques une diminution libérale. G. I. BARTHE, Propriétaire. Sorel, 18 août 1867.

ODOUS KALLUNTERIOS

OU L'EMBELEUSSE DES DENTS.

Cette agréable préparation pour les dents ne contient pas d'acide ou autre ingrédient déléter. Ne vous laissez pas effrayer par le nom. Demandez l'EMBELEUSSE des Dents si vous ne pouvez prononcer le mot grec. Vous trouverez que

L'ODOUS est la préparation la plus agréable connue pour lever les dents.

ESSAYEZ-LE.

POUR LES DENTS ET LES GENIVES. NETTOIE LES DENTS, LES BLANCHIT LES DENTS, DORCE LES GENIVES ET DONNE UNE BONNE ODEUR A LA RESPIRATION.

J. A. BAZIN, Dentiste.

"J'ai expérimenté et analysé avec soin l'ODOUS KALLUNTERIOS et j'ai trouvé qu'il ne contient rien de délétère pour les dents. C'est pour moi un plaisir de le recommander au public comme une excellente et sûre préparation.

C. W. WERS, Dentiste.

"Après examiner les ingrédients qui composent l'ODOUS KALLUNTERIOS, je le considère comme un bon article pour la conservation des dents et des genives.

C. Brewster, Chirurgien-Dentiste.

Les précieuses médecines ci-dessus sont à vendre dans toutes les Pharmacies et les Magasins de la Province du Haut et du Bas-Canada, et si aucun marchand désire renouveler son approvisionnement, il n'a qu'à s'adresser aux propriétaires BARNES, HENRY & 512 et 515, Rue St. Paul, M

Mode d'été. Pour 1867.

Enseigne de MOUTON Noir, Place de Marché Sorel.



A. BOUCHER, Tailleur. Sorel 18 Août 1865.